

André Le Fournier et la “Décoration d'humaine nature et ornement des dames” (1541)*

par Geneviève CLAIR**, Claude GLEYZE*** et Pierre DELAVEAU**

En 1987, la Direction des Bibliothèques, des Musées et de l'Information Scientifique et Technique (Ministère de l'Education nationale) organisa un concours de *reprints* pour valoriser le patrimoine des Bibliothèques universitaires et permettre la diffusion d'ouvrages de référence depuis longtemps épuisés.

Le programme proposé par la Bibliothèque interuniversitaire de Pharmacie, plus particulièrement par Madame Marie-Edmée Michel, alors directeur, relatif à la cosmétologie, a été retenu par le Comité de sélection du concours de *reprints*. C'est aux éditions Klincksieck que fut confié le soin de réaliser ce programme. Madame Françoise Malet, actuellement directeur de la Bibliothèque interuniversitaire de Pharmacie, a demandé à l'un des trois auteurs de la présente note (G. Clair) son concours afin de choisir des préfaciers à chacun des ouvrages réimprimés.

Cette note comprend deux parties : la première traite de la biographie de Le Fournier (Cl. Gleyze), la seconde est une présentation de l'ouvrage inspirée de la préface de 1992 (P. Delaveau).

Biographie d'André Le Fournier

André Le Fournier est un personnage peu connu. Dans les *Archives biographiques françaises* (1), il n'est crédité que d'une seule notice, très brève, celle de Hæfer (2). Encore contient-elle des erreurs, comme on le verra plus loin. Eloy (3), Dechambre (4) et Michaud (5) ne lui consacrent que quelques lignes, citant d'ailleurs surtout son oeuvre : *La Décoration d'humaine nature...*

Les dictionnaires biographiques généraux ou spécialisés ne nous fournissent donc guère d'éléments sur la vie de Le Fournier. Comme il est qualifié, dans le titre de son

* Comité de lecture du 23 octobre 1993 de la Société française d'Histoire de la Médecine.

** Faculté de Pharmacie de Paris, 4 avenue de l'Observatoire, Laboratoire de Pharmacognosie.

*** Bibliothèque interuniversitaire de Pharmacie.

œuvre, de “docteur régent en la Faculté de Médecine, en l’Université de Paris”, la source la plus intéressante s’est avérée être les *Commentaires de la Faculté de Médecine* de l’Université de Paris.

Ces *Commentaires*, qui sont une sorte de journal de bord tenu par les doyens successifs et par là même une mine de renseignements sur la vie universitaire, sont conservés à la Bibliothèque interuniversitaire de Médecine sous forme de 24 registres manuscrits couvrant les années 1395 à 1786 (6). Le registre qui nous intéresse puisqu’André Le Fournier y est cité à maintes reprises de 1517 à 1533, porte actuellement la cote ms 4 (7).

Le nom de Le Fournier (8) apparaît donc dans les *Commentaires* en 1517, à l’occasion du paiement des droits que les étudiants devaient acquitter chaque année. On peut le suivre ainsi tout au long de son cursus et corriger par là même l’erreur de Hœfer, selon qui Le Fournier devint doyen de sa faculté en 1518 (9). De bacheland, ou bachelier en puissance, il accède au grade de bachelier puis est admis, en 1520, sur la liste des licenciés. Classé 12^e sur 13, son nom figure plusieurs rangs après celui de Guillaume Budé. C’est en avril 1521 (1522 n.st.) que Le Fournier devient docteur. Son nom apparaît dès lors chaque année de 1522 à 1532 sur la liste des maîtres régents, c’est-à-dire des docteurs assurant des cours à la Faculté.

Il suscite un certain émoi au sein de la Faculté en 1524, en cautionnant avec trois autres régents une irrégularité dans l’attribution du doctorat : il remet en effet à deux étudiants nommés docteurs en médecine par bulle pontificale l’insigne de leur grade.

Selon l’usage, il participe en 1524 et 1526 à l’élection du doyen (élu pour un an, il était reconduit dans ses fonctions l’année suivante) : les maîtres régents nouvellement désignés devaient en effet, après avoir prêté serment, élire le doyen en début d’année universitaire. C’est à cette occasion qu’André Le Fournier est mentionné comme appartenant à la Nation française.

De 1521 à 1532, on trouve chaque année apposée la signature de Le Fournier sur le registre des *Commentaires*, au bas des comptes de la Faculté : le doyen devait en effet présenter le détail des recettes et des dépenses à l’ensemble des docteurs qui touchaient pour leur assiduité à ces séances de vérification un jeton de présence (en principe un écu d’or).

Le nom de Le Fournier apparaît également à plusieurs autres reprises dans les *Commentaires* : la Faculté lui octroya en effet un bail pour la maison des Ecoles, qu’elle possédait rue de la Bûcherie. Mais il se montra mauvais payeur : la Faculté procéda à une saisie peu de temps avant sa mort, et dut remettre ensuite à sa veuve une partie de ses dettes.

Les *Commentaires* mentionnent également la date de la mort de Le Fournier : 13 février 1532 (1533 n.st.).

Grâce au soin avec lequel les doyens successifs ont tenu leur “journal”, nous connaissons donc relativement bien la carrière universitaire d’André Le Fournier, même si le début de sa vie demeure obscur.

Ce fut surtout son œuvre, *La Décoration d’humaine nature...*, qui lui assura une certaine notoriété, puisqu’on recense après 1530, date de la première édition connue, au moins 12 autres éditions parisiennes ou lyonnaises de ce texte, tout au long du XVI^e s.

Présentation de l'ouvrage

Cet ouvrage est intéressant à plus d'un titre. Paru en 1541, pendant le règne de François Ier, il souligne les soins apportés à l'élégance féminine et ouvre des fenêtres sur les connaissances médicales et médicinales particulièrement dans les domaines de la pathologie et de la thérapeutique. Car, outre les soins apportés au visage et à la chevelure, l'auteur présente des traitements convenant à l'ensemble de la personne. Il semble avoir bien compris que les imperfections qui nuisent à l'esthétique ne sont que le reflet superficiel de désordres plus profonds. Il est vrai qu'à l'époque de notre auteur la médecine pouvait envisager, sans limitations réglementaires, de s'occuper autant de cosmétique que de dermatologie. Cosmétologie sans frontières !

Bien plus l'auteur traite aussi des manifestations externes de la physiologie et de la pathologie - lactation excessive ou indigente, troubles du cycle menstruel, douleurs abdominales chez les enfants . . .

La lecture de l'introduction est instructive. On constate une fois de plus le poids considérable des idées d'Hippocrate et de Galien dans les conceptions fondamentales de la médecine. Respectueusement transmises par le Moyen Age, elles continuent de servir de base intangible à la pathologie et à la thérapeutique qui ont incorporé toutefois des données apportées par les Avicenne, Sérapion, Arnaud de Villeneuve que cite l'auteur tout au long de l'ouvrage. La théorie des quatre humeurs - sang, lymphe, bile, atrabile - domine et continuera de servir de charpente à l'ensemble de la médecine. Le Fournier souligne que les manifestations pathologiques sont causées le plus souvent par la négligence : on oublie l'importance de la purgation systématique au printemps et à l'automne et celle des saignées pour éliminer les "superfluidités", on abuse de la bonne chère et des bons vins, on néglige les exercices physiques... Déjà Hippocrate recommandait une thérapeutique globalisante où l'absorption de médicaments ne s'inscrivait qu'en complément de soins généraux tels que balnéation et gymnastique.

Le Fournier se comporte en médecin néo-hippocratique, il insiste sur l'hygiène et suppose l'existence de causes échappant à l'analyse rationnelle.

Ce livre est produit à Lyon qui, pendant toute cette période du XVI^e siècle, a largement participé à l'essor des ouvrages de médecine. Des auteurs étrangers tels que P.A. Mathioli de Sienne, commentant Dioscoride, venaient s'y faire imprimer. Le format du livre est réduit. Il se présente d'ailleurs avec simplicité plutôt comme un recueil de recettes - quelque cent quatre-vingts - *receptes* comme on écrivait plus correctement à l'époque.

Réédité, pourra-t-il conduire directement à des applications pratiques dans notre monde moderne ? On peut en douter en raison de la méconnaissance, à l'époque, des possibles effets dangereux à long terme de nombre de produits utilisés comme source de médicaments et de remèdes cosmétiques, les dérivés du plomb et de l'arsenic en particulier. Mais à condition de choix judicieux et d'attention critique, peut-être pourra-t-on remettre en honneur telle drogue oubliée.

En-dehors de toute application immédiate, ce livre a le mérite de soulever diverses questions d'ordre historique. Plusieurs produits exotiques y sont prescrits, apparemment sans qu'ils apparaissent comme exceptionnels, ce qui confirme l'existence de liaisons économiques avec de lointains pays et la persistance des voies de communication

telles que la *route de la soie* et celle des *épices*. Il est souvent question de sang dragon, camphre, benjoin... venus du lointain Sud-Est asiatique. En outre des échanges commerciaux avaient été établis dès longtemps avec l'Italie, avant même les premières actions militaires de Louis XII. On voit ainsi employer citron et orange de façon banale.

Ensuite, interviennent très souvent des produits distillés, comme représentant le summum de la bonne qualité. Bien entendu nous continuons d'utiliser l'expression "eau distillée", comme garantie de pureté. Mais, à l'époque, les idées de la chimie commençante sont encore puissamment impressionnées par les croyances alchimiques. Merveilleuse acquisition que cette méthode de la distillation dont les propriétés supposées sont d'une grande richesse ! L'étymologie est d'ailleurs instructive à cet égard. En latin, *destillo, destillare* que l'on trouve par exemple chez le poète Virgile et l'agronome Columelle, l'un et l'autre du 1er siècle, donne l'idée de couler goutte à goutte ou encore d'exhaler un parfum, comme le fait une fleur, un organe végétal vivant, laissant sourdre une oléo-résine odorante. Distiller apparaît au XIIIe siècle, distillation cent ans plus tard pour l'opération chère aux alchimistes qui s'efforcent de tirer de toute matière ce qu'elle a de fondamental sous des apparences cachées.

Lisons Ambroise Paré, le chirurgien de quatre rois : "*Distillation est une extraction et effusion d'humeur, découlante goutte à goutte par alambic*" (XXVI, 1) et encore : "*Et le tout ensemble soit mis en alembic de verre, et distillé in balneo Maria, et de ceste distillation, en soit souvent mis aux yeux*" (XV, 21).

Dans le livre de Le Fournier, on constate que la distillation est appliquée le plus souvent possible, dans le but louable de n'utiliser que ce qui est le plus pur. Malheureusement cette pratique est souvent en défaut. Que peut rapporter en effet la distillation du sel de mer ou de l'alun, ou encore de la macération de son ?

On a la surprise de rencontrer, dans cet ouvrage, de véritables réactions chimiques comme cette obtention de chlorure de plomb destiné à la préparation de masques pour le visage, couleur de lis, par mélange d'une solution de sel marin et d'acétate de plomb, lui-même obtenu par action du vinaigre sur la litharge.

Dans le domaine pharmacologique - ne s'agit-il pas plutôt de toxicologie ? - les propriétés nécosantes des dérivés arsenicaux, en particulier de l'orpiment, sont appliquées à l'épilation par nécrose du follicule pileux.

Les ressources végétales sont souvent mises à profit avec pertinence. Ainsi la racine d'"alcane" (*Alcanna tinctoria*), dont nous savons maintenant qu'elle contient des quinones, sert à blondir les cheveux bruns, tandis que les polyphénols de la noix de galle et de l'épicarpe de citron, fortement oxydés, brunissent les cheveux blancs. Les "graines de paradis" (*Aframomum meleguetta*) sont conseillées pour donner bonne haleine.

Les animaux ne sont pas en reste : graisse de cerf, de géline ou de chapon, escargots pour donner bon teint, blanc d'oeuf, lait de chienne...

On s'étonne de l'imagination des prescripteurs et de l'étendue des formes d'emploi, dont les poudres dentifrices. Toutefois certaines formules ne nous paraissent pas directement applicables, les doses n'étant parfois pas fixées. Par exemple : "*Pour oster les rides du visaige, Prenez ius d'oignon de lis blanc & du miel blanc & cire blanche & meslez tout ensemble & vous en oignez*". Il est vrai qu'à l'époque de la Renaissance épiciers et apothicaires réalisaient avec prouesse des préparations parfois très savantes,

telle la fameuse thériaque, et personne ne devait se trouver embarrassé par l'exécution de formules seulement ébauchées. D'autre part, certaines formules sont rédigées en latin ce qui oblige à passer par le service des clercs... en particulier lorsqu'il s'agit de remèdes à caractère plus savant et plus directement médical comme ceux intitulés *Ad menstrua alba*.

Une seconde partie traite de "poudres odoriférantes, eaux musquées, savons muscatz, oyseletz de Chypre, & aultres gentillesses". Peut-être les recettes indiquées inspireront-elles plus facilement les parfumeurs à moins que l'on cherche plutôt à se divertir, par exemple avec cette formule à base de têtes de hareng saur pour chasser les punaises des lits.

Donnons le texte de trois recettes caractéristiques en laissant intacte la langue drue de ce XVI^e siècle.

"Pour illustrer purifier et faire triompher la face de la personne quelle semblera navoir que XV ans"

Prenez des œufs de géline fraiz sans leur coquille une douzaine, canelle fine une once, du laict de anesse XI onces, tout soit distille ensemble, puis mis en alambic de voyrre a distiller & de l'eau qui sortira soit lauée la face" (Page 22).

"Pour les mammelles des femmes & pour faire devenir les tétins ioliz, petis, & durs.

Prenez de la terrebentine, ius de consolida maior, gresse de chapon, & moelle de piedz de veau, aultant de lung come de l'aultre : & le tout incorpore ensemble en soit fait oignement : duquel mettez sus deux drapeaulx & une pièce de cuyr, en y laissant ung pertuis au droict du bout ou bicheron, & aussi tiens ledict oignement dessus par deux ou troys moys, & la grosseur s'en yra, & deviendront petis & delectables a toucher." (Page 25)

"Pour la douleur de la tête.

Avicenne. Prenez racine de cocombre sauluaige, & des feuilles, & daluyne soyent cuitz en huile et eae iusques a ce que soient dissoultes les racines, puis fomentez la partie dolente avec la dicte décoction, puis faictes emplastre du résidu" (Page 32).

NOTES

- (1) Fusion dans un ordre alphabétique unique de 180 des plus importants ouvrages de références biographiques français publiés du XVII^e au XX^e s., les *Archives biographiques françaises* sont éditées par Saur sous forme de microfiches.
- (2) *Nouvelles biographie générale depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours...* - Paris : Firmin Didot, 1855-1866. - 46 vol.
- (3) ELOY (N.F.J.). - *Dictionnaire historique de la médecine ancienne et moderne...* - Mons. - H. Hoyois, 1778. - 4 vol.
- (4) DECHAMBRE (A.). - *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales... 4e série, tome III.* - Paris : P. Asselin : G. Masson, 1879.
- (5) *Biographie universelle ancienne et moderne...* - Paris : Thoisnier-Desplaces, 1843-1865. - 45 vol.
- (6) Un 25^e volume complète cette précieuse collection pour les années 1785 à 1792 : c'est en fait un ensemble de notes détachées.

- (7) L'écriture des différents doyens présentant pour la lecture des difficultés, on pourra se reporter à l'édition imprimée : *Commentaires de la Faculté de Médecine de l'Université de Paris (1516-1560) publiés avec une introduction et des notes par Marie-Louise Concasty...* - Paris : Imprimerie nationale, 1964.
- (8) On trouve plusieurs formes de ce nom, les patronymes n'étant pas fixes au Moyen Age et au début du XVIe s. : Le Fournier dans le titre de son œuvre (c'est la forme qui a en général été retenue dans les dictionnaires biographiques et les bibliographies modernes), Fournier, Fournyer et même Fornier, dans les Commentaires.
- (9) C'est en fait Nicolas Laffilé qui fut doyen de 1518 à 1519. Le Fournier ne le sera jamais.

SUMMARY

Bibliographic data concerning a physician lecturer of the XVIth century in Paris. His book of cosmetology deals with general aspects of health wider than the only dermatological care.